



Débat
EOS
Eoliennes
flottantes
en Méditerranée



Compte-rendu

Navigation de Port de Bouc à Port Saint Louis avec le Bureau des guides du GR2013

La première marche s'est tenue sous forme d'une navigation de Port de Bouc à Port Saint Louis. Elle a exposé aux participants les paysages énergétiques du golfe de Fos et ceux plus invisibles des fonds marins. En compagnie de Bertrand Folléa, paysagiste directeur de la chaire paysage de la transition énergétique, Marie-Laure Lambert, chargée de recherches en droit de l'environnement, Yves Henocque, écologue marin questionnant les modes de gouvernances maritimes.



9 juillet 2021

Date : Vendredi 9 juillet 2021, de 9h à 16h

Lieu : Navigation de Port de Bouc à Port Saint Louis

Animateurs.trices du débat : 2 membres de la CPDP et 1 membre du secrétariat général
4 représentant.e.s de la maîtrise d'ouvrage (ministère de la Transition écologique et Réseau Transport d'Electricité/RTE)

Participant.e.s : 40 personnes

Sélection de verbatim issus des conversations

Questions au débat lui-même

On a, au regard du droit, absolument toute la liberté requise pour s'atteler à un spectre très large de questionnements qui se rattache d'une manière ou d'une autre au champ éolien. Le débat doit rester le plus ouvert possible. Il y a la mise en réflexion de l'opportunité du projet, s'il doit avoir lieu ou pas, les conditions d'acceptabilité du projet, mais aussi les conditions liées à sa mise en œuvre. Il convient donc de prendre en compte des hypothèses d'alternatives.

Mathias Bourrissoux (CPDP)

A partir du moment où un projet répond à tels critères : seuils financiers, impacts possibles sur l'environnement, etc., le maître d'ouvrage a l'obligation de saisir la Commission nationale de débat public, qui va en commission plénière, à Paris, décider si oui ou non il convient d'organiser un débat public sur le sujet. Dans ce cas-là, elle va en confier l'organisation à une commission particulière qui va pouvoir se réappropriier la question dans les limites du droit de l'environnement. La question initiale est posée par le maître d'ouvrage, et nous, la CPDP, on doit ouvrir le spectre des questions en fonction des demandes du public.

Mathias Bourrissoux (CPDP)

Nous ne sommes pas contraints de se poser les questions de localisation dans les termes des quatre macro zones, déjà parce qu'elles sont contestées par les publics, et ensuite parce qu'elles sont extrêmement vastes et que ce qui les sépare, c'est surtout les couloirs de navigations. On peut s'affranchir des ces zones si elles constituent une contrainte pour la discussion collective.

Mathias Bourrissoux (CPDP)

Les projets de fermes pilotes étaient censés amener du retour d'expérience sur l'avancée technologique. Les temporalités font qu'aujourd'hui, la démarche initiée avec la saisine et le débat public qui s'ensuit arrive alors même que nous n'avons pas encore de fermes pilotes en méditerranée.

Mathias Bourrissoux (CPDP)



Politique de l'énergie

Mais peut-on aussi réfléchir à comment l'apparition des éoliennes impacte les productions non renouvelables ? Si on met en place par exemple de quoi produire 250 mégawatts, est-ce qu'on arrête une centrale nucléaire par ex ? Car si c'est seulement pour consommer plus, ça ne sert à rien le bazar... Moi, j'aimerais qu'on puisse mettre la question de la consommation d'énergie au centre du débat.

Blandine Guichané (conseillère municipale Martigues)

La totalité des deux parcs, c'est l'équivalent d'1 tranche nucléaire. Après c'est le choix de quoi pourra être constitué notre mix énergétique ? Est-ce qu'il ne sera composé que d'ENR ? Est-ce qu'il intègre une part de nucléaire ? Le débat pose aussi cette question.

(...)Aller vers une électrification nécessitera forcément une production électrique plus importante aussi.

Yannick Bocquenet (RTE)

On veut créer des nouvelles étendues pour une production industrielle alors qu'à côté il y a des surfaces entières de toits d'entrepôts que les entreprises refusent à l'exploitation photovoltaïque, grevant ainsi la possibilité d'une production plus locale. On est toujours dans le même schéma d'une production de masse, avec donc les problèmes de transports, est-ce qu'il y a une réflexion par rapport à ça ?

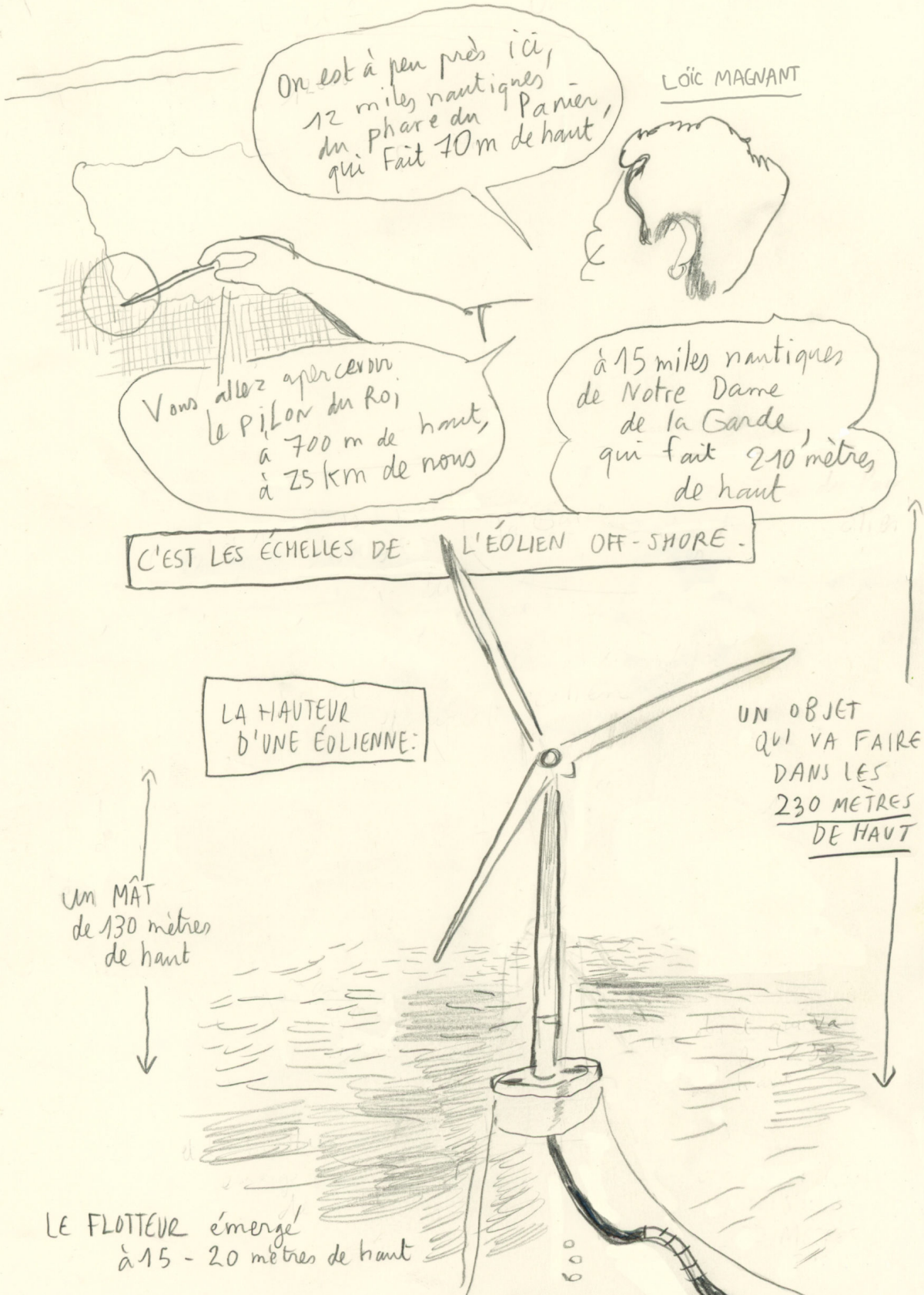
Philippe Chamaret (Institut éco-citoyen)

Il me semble important de préciser l'importance de conserver cette production industrielle dans un service public. Quand on voit comment sur l'hydraulique des privés veulent s'emparer. On parlait des vautours de la pétrochimie, mais ceux de la manne électrique sont là aussi, et l'emploi, les formations que tout ça peut générer, ça doit rester dans le giron du service public.

Franck Ferraro (élu à Martigues-Lavéra et travailleur de la pétrochimie)

Arcelor a fait des efforts en effet pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'abord dans un premier temps parce que ça a été rentable pour eux, ensuite parce que l'Etat l'y a obligé avec des trajectoires bas carbone. Arcelor avait tenté un recours pour essayer de faire annuler les plans nationaux d'allocation des quotas de l'Etat. Ce n'a pas toujours été pacifique ou volontaire de la part de l'entreprise et il faut du droit à côté pour imposer ces pratiques plus vertueuses.

Marie-Laure Lambert (juriste)



Ce qui m'a toujours perturbée dans un territoire industriel comme ici, c'est la question des besoins en électricité de l'industrie. Et la question de fond c'est : pourquoi l'industrie ne produit-elle pas elle-même son énergie pour faire tourner ses industries, est-ce que l'industrie elle aussi n'a pas à faire le job, avec toutes ses surfaces, ces machines qui pourraient faire du multi-usage ? Cela les entraînerait certainement elles-aussi à aller vers la sobriété énergétique.

Sophie Bertran de Balanda (CPDP)

Dans cette traversée en bateau, nous nous sommes beaucoup posés la question de savoir si les nouvelles formes de production énergétiques allaient ou non remplacer les anciennes et si cela ne faisait pas que rejouer des formes de concentration de la production énergétique soit par l'Etat, soit par les gros groupes privés et finalement très peu de décentralisations des possibilités de production.

Comment est-ce qu'on articule une production d'échelle industrielle à une désinstallation d'autres productions d'échelle industrielle fissiles ou fossiles? Est-ce qu'on a une articulation claire et encadrée là-dessus ? Il s'agit bien de resituer ces nouvelles installations dans une perspective de transition plutôt que d'accumulation et qui doit pouvoir garder un horizon de réduction et désinstallation.

Il faut recadrer les objectifs de transitions avec les objectifs de sobriété énergétique qui sont inscrits dans le droit et dans la tête de certains acteurs, mais qui sont moins portés par les pouvoirs publics et plus difficiles à mettre en place.

Marie-Laure Lambert et Bertrand Folléa (paysagiste)

Il faut regarder aussi le risque de servitude de certains territoires par rapport à d'autres territoires, et c'est quelque chose à questionner également : pourquoi sur la façade de la région PACA, c'est à ce territoire déjà très impacté qu'est le golfe de Fos de porter encore une fois les conséquences d'une industrialisation massive?

Marie-Laure Lambert

Si on considère qu'on a besoin d'un réseau de production partagé pour les infrastructures communes, ce qui m'interroge, c'est est-ce que cet endroit de grande production, ce sera un réseau qui fabrique du bien commun ? Si les gens qui exploitent sont ceux qui dans l'industrie ont des postures de vautours, moi j'ai le sentiment que ça vient remettre sur la table des intérêts financiers qui nous dépassent et qui souvent nous écrasent. Il faudrait remettre en

débat cette question de la production collective avec des axes, des limites, des choses qu'on ne veut pas. Si les futurs exploitants de ces champs éoliens, c'est la Shell, Total, Engie, etc. ça, on ne pourra pas faire comme si c'était des entreprises qui ne risquent pas de rester dans des logiques capitalistes qui font passer le profit avant le bien commun.

Dalila Ladjal (collectif SAFI)

Maritimisation de la culture

On a ressenti collectivement le besoin de savoir plus de ce qu'il se passe sous la surface de la mer. De mieux penser collectivement et de mieux savoir ce qu'on fait avec la ressource halieutique.

Alexandre Field (Bureau des Guides du GR2013)

Ce que j'ai entendu ce matin, c'est qu'il fallait se poser les questions de la terre depuis la mer, et les questions de la mer depuis la terre. Moi je suis une professionnelle de la terre, urbaniste, on n'a pas l'habitude. Il faut mieux se préoccuper des questions de la mer. Et il n'y a qu'à ce titre là qu'on pourra mieux appréhender ces territoires littoraux du golfe du Lion.

Sophie Bertran de Balanda (CPDP)

Dans les documents stratégiques de façade, qui sont la traduction dans le système législatif français de différentes directives européennes, il y a toutes les activités marines, y compris la pêche et les énergies éoliennes. Il me semble que dans n'importe quel secteur, le golfe du Lion ou ailleurs, l'enjeu est d'aborder la question sur le plan multisectoriel. Demain, quel sera le développement des activités en mer ? Comme on est dans un espace limité, il s'agit de réfléchir à comment on peut rendre le plus compatible possible toutes ces activités entre elles que ce soit les activités traditionnelles comme la pêche ou plus innovantes comme les éoliennes off-shore. Comment est-ce qu'on se l'approprie collectivement comme bien commun et comment penser des multi-usages mutuellement bénéfiques ?

Yves Henocque (écologue marin)

En Méditerranée, on est très affectés par le réchauffement climatique, il y a de nouvelles espèces avec lesquelles les pêcheurs doivent apprendre à travailler, il y a des blooms de méduses qui peuvent altérer les pêches, etc. Il y a également une stratification des eaux qui s'intensifie et donc un échange entre eaux chaudes de surfaces et eaux froides, beaucoup plus riches, des profondeurs qui se fait de plus en plus difficilement, ce qui pourrait amener dans l'avenir à une mutation dramatique sur les populations méditerranéennes.

Thomas Sérazin (CRPMEM Occitanie)

- 99% des pêcheurs sont contre le développement commercial de l'éolien flottant. Ce n'est pas une position dogmatique, mais c'est par rapport à un manque de retour d'expérience et une privatisation de l'espace maritime.

- Il faut préciser où se situe, dans le système vivant de la Méditerranée, ce possible champ d'éoliennes. La limite du plateau continental, et la transition de ce plateau avec les grands fonds marins qui est particulièrement abrupte avec les canyons en méditerranée, c'est là où se trouvent toutes les zones de reproduction, eux-mêmes les pêcheurs ont une politique par rapport à ce système marin qu'ils connaissent bien. Commençons par là, quelle politique d'organisation spatiale ont les pêcheurs? Commençons par fabriquer une culture commune de ces espaces et des usages qui en sont fait pour après, se poser la question d'une éventuelle installation industrielle de production énergétique. Il faut accorder une priorité aux zonages déjà existants.

- Et attendons le retour d'expérience des fermes pilotes : comment se comporte la ressource et quelles activités de pêche sont compatibles avec ce type d'installation.

Yves Henocque et Thomas Sérazin (discussion)

Il est important de considérer que le milieu méditerranéen est déjà très précaire, et que ces précarités justifient déjà beaucoup de contraintes écologiques et réglementaires pour la pêche traditionnelle auxquelles s'ajouteront en plus de cela les contraintes liées aux développement de l'éolien flottant s' il a lieu : à la fois des contraintes biologiques, avec l'inconnue du comportement des ressources halieutiques liées aux éoliennes flottantes, comment elles vont se comporter dans le milieu par rapport aux vibrations liées aux éoliennes, par rapport au champ électromagnétique qui sera issu des câbles et également des contraintes réglementaires.

Yves Henocque

On a besoin d'un processus de maritimisation de la culture territoriale.

Yves Henocque

Biodiversité/Écologie - Rapports vivants-données

C'est très dommageable de ne pas avoir de retour d'expérience. On n'a pas encore parlé du principe de précaution, mais on n'a aucune idée de ce que ça va avoir comme impact et on y va quand même. Ça pose vraiment question.

Thomas Sérazin

J'ai vu dans les réunions pré-débats qu'on pointait beaucoup d'endroit de manque de connaissances et qu'il n'était pas spécialement établi qui allait prendre en charge la réponse à toutes ces questions non-résolues, qui a en charge la fabrication de la donnée. J'ai constaté qu'il y a déjà beaucoup de programmes de recherches européens ou autres, et toute une série de financement qui se retrouvent pris à devoir répondre aux questions de l'éolien flottant au détriment d'autres questions de recherches qui pourraient permettre d'inventer des formes moins intrusives pour les milieux. Ce qui m'intéresse aussi fortement, c'est la manière dont on répond à ces questions. On voit pour répondre à ces questions des méthodologies scientifiques qui sont déjà intrusives (pose de capteurs sur les individus) et de haute intensité technologique, coûteuse en énergie. Drones, images satellite, balises, production de données en continu, stockées et traitées : quel est le coût écologique et énergétique de la fabrication des données qui seraient nécessaires à répondre aux enjeux de l'éolien off-shore? Ça pose aussi en profondeur la question de notre rapport aux vivants en général et à la prétention à un savoir exhaustif à son sujet.

Antoine Devillet (Bureau des Guides du GR2013)

J'aimerais prolonger la question de la production de la donnée : comment on analyse ces données produites ? Quand on voit les cartes mises à disposition par la maîtrise d'ouvrage sur les risques d'impact sur la faune, je vois des carrés de couleurs pour les oiseaux, pour les cétacés, etc. Ça voudrait dire qu'on est dans un monde où la vie des espèces ne s'interpénètrent pas, où l'on connaîtrait tout de leur communication : ce qu'on sait mesurer c'est ce qu'on connaît. Qu'est-ce qu'on connaît de la communication inter-espèces ? Qu'est-ce qu'on sait des sens convoqués par les vivants pour interagir ou pour s'orienter dans l'espace ? On fait des études d'impacts par espèces, en faisant de grosses moyennes, or la recherche nous montre de plus en plus que la façon dont les vivants fabriquent leur milieu se fait d'une multitude d'histoires singulières interdépendantes. Ce qui devrait nous inviter à se poser totalement différemment la question des impacts des éoliennes.

Dalila Ladjal (Collectif SAFI)

Il y a controverse sur le potentiel effet récif, de production halieutique qui n'est pas démontré à ce jour. Il est aussi question d'un potentiel effet DCP, dispositif concentrateur de poissons, qui pose le problème de l'interdiction d'accès aux pêcheurs qui se verrait ainsi tenu à distance des lieux de concentration. On est en train de détruire un nombre considérable d'emplois artisanaux en Méditerranée qui assurent le lien entre la mer et la terre pour implanter des projets industriels qui fabriquent de l'exclusion.

Thomas Serrazin

Dans le débat, il faut garder le débat le plus ouvert possible : il convient d'être beaucoup plus imaginatifs sur les usages multiples qui sont possibles pour les flotteurs qui porteront les éoliennes. Comment les équiper intentionnellement pour soutenir cet effet récif potentiel ? Il convient aussi de penser les plateformes RTE qui regroupent l'ensemble des câbles d'éoliennes avec des enjeux de multiusages, notamment produire des possibilités d'observations pour mieux comprendre les enjeux des écosystèmes.

Yves Henocque

Pourquoi développer si rapidement l'éolien flottant qui n'est pas maîtrisé techniquement, et pourquoi ne pas se concentrer dans un premier temps sur des énergies renouvelables déjà matures, et à côté de ça faire un consortium scientifique international, à l'instar d'ITER, qui baserait ses enquêtes sur les quelques fermes flottantes pilotes déjà existantes dans le monde pour pouvoir encadrer l'éolien flottant juridiquement, plutôt que de se lancer sans filet dans une course commerciale concurrentielle ?

Marie-Laure Lambert

Implication citoyenne

Comment penser à ne pas fabriquer des zones d'exclusion mais plutôt des zones d'hybridation des usages ?

Bertrand Folléa (paysagiste)

Il y a d'autres modes aujourd'hui d'organisation de système de production d'énergie alternative reposant sur des modes de sociétés citoyennes et qui commencent à s'organiser en France sur de la production d'énergie renouvelable, en Occitanie, en Bretagne, en PACA, etc. Par exemple, à Marseille on a un collectif citoyen dont je fais partie, Massilia Sun System qui installe des panneaux photovoltaïques sur des toitures ou des ombrières de parkings, c'est-à-dire sur des espaces déjà artificialisés, en collectant de l'épargne citoyenne. Entre habitant.e.s, il s'agit de se réapproprier la question de la production de l'énergie.

La question se pose aussi pour le projet d'éoliennes flottantes en mer : est-ce qu'on est capable par-exemple d'imaginer qu'une part de cette production industrielle puisse être d'une manière ou d'une autre avec un intérêt citoyen, une forme de participation citoyenne. Il serait important de trouver une manière de créer une possibilité d'appropriation concrète de ces énergies, peut-être par un système de parts, mais qui permettrait de ne pas fabriquer un sentiment de dépossession, de déterritorialisation de la valeur générée par la production industrielle.

Marie-Laure Lambert et Bertrand Folléa

Une autre articulation attendue doit être mise à l'enquête : l'articulation entre production industrielle et avec une forme de production beaucoup plus domestique, individuelle ou communautaire. Il s'agit de prendre en compte l'idée que la responsabilité monte lorsque sont tenues très proches consommation et production. La responsabilité vis-à-vis de la production responsabilise nos actes de consommation. C'est ce rapprochement entre production et consommation qu'il convient aussi d'interroger.

Bertrand Folléa

On a été déshabitué aux paysages de la production énergétique et des sites de concentration de la consommation industrielle de ces énergies. Le cadre vie quotidien pour la majorité d'entre nous, ce n'est plus le paysage de la production d'énergie, alors que ça l'était jusqu'aux révolutions industrielles. On avait une logique de vivre avec la production d'énergie jusqu'à très récemment : on dormait au plus près des étables, les animaux formaient un réseau d'énergie d'hyper proximité, les moulins à vent et à eau pullulaient depuis le 20^e siècle, mais il fallait aller à eux pour utiliser leur force motrice, etc. Aujourd'hui ce sont des grands paysages monumentaux qui sont devenus presque exotiques pour la plupart d'entre nous. Le paysage de la production devient une abstraction et le paysage de la consommation devient omniprésent et banalisé. L'objectif de la transition, c'est de faire revenir le paysage de la production dans nos cadres de vie comme technique de responsabilisation par rapport à nos modes de consommation pour rendre à nouveau non-évident le paysage de la consommation.

Bertrand Folléa